Paris, 11 septembre 2017 - Le comité exécutif de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) réuni le 7 septembre a désigné, sur proposition du président de la FHP, Michel Ballereau
en ta
nt que nouveau délégué général.
Il succède à Elisabeth Tomé-
Gertheinrichs
qui occupe ce poste depuis septembre 2012.

Michel Ballereau est médecin pneumologue, ancien interne des hôpitaux privés de Paris. Il a exercé en centre de pneumologie avant de rejoindre le groupe Rhône Poulenc Santé en Recherche et Développement. A sa sortie de l'ENA en 1996 (Promotion Victor-Schœlcher) Michel Ballereau rejoint la Direction Générale de la Santé au ministère de l'Emploi et de la Solidarité où il dirige le cabinet du directeur. Après avoir été 5 ans à l'AFSSAPS en tant que directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux puis secrétaire général, il devient en 2004 directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Protection sociale puis du ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille.

Michel Ballereau a dirigé l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) de Bourgogne (2005-20 07) avant de devenir conseiller général des établissements de santé au ministère de la Santé. Il rejoint en 2010 un groupe d'établissements de santé privés. En parallèle, Michel Ballereau
préside le comité stratégique de normalisation santé et action sociale de l'AFNOR depuis 2015.

« Je remercie chaleureusement Elisabeth Tomé-Gertheinrichs pour son action au service de la FHP et je rends hommage à une collaboration exemplaire. Son engagement sans faille, son professionnalisme et sa fidélité à nos principes ont été précieux au cours des 5 dernières années. Je lui souhaite le meilleur pour la suite. Nous accueillons à partir d'aujourd'hui Michel Ballereau
en tant que délégué général : je sais pouvoir compter sur son engagement et son expérience pour accompagner la FHP avec succès dans tous les défis qui l'attendent, et toujours au service de notre profession »
,
déclare Lamine Gharbi président de la FHP. Elisabeth Tomé-
Gertheinrichs
quittera la FHP au premier octobre et rejoint à cette date un nouvel horizon professionnel.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- Près de 68% de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Près d'un patient sur deux en cancérologie
- Un accouchement sur quatre
- Plus d'un tiers des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques